

# 15C-Actions de sensibilisation et d'information auprès des usagers de la rivière- secteur Ardèche

---

## **N° et Titre Objectif:**

15-Sensibilisation envers des publics cibles: scolaires, élus, AAPPMA, estivants et professionnels du tourisme

## **Domaine:**

Gestion/Protection

## **Priorité:**

Forte (1)

## **Région(s) concernée(s):**

Région Auvergne Rhône-Alpes  
Bassin de l'Ardèche

## **Contexte et enjeux:**

Depuis 2013, le Syndicat des Rivières Beaume et Drobie a conduit chaque année une importante opération de sensibilisation estivale en raison d'une augmentation des impacts environnementaux liés à la fréquentation. Plusieurs réunions de travail avec les collectivités, les administrations et le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes (animateur du plan national d'action « Apron du Rhône ») ont en effet validé ce constat et permis de définir les contours d'une mobilisation basée avant tout sur des actions préventives de sensibilisation.

En parallèle des actions de sensibilisation, le SRBD a souhaité mener avec trois autres structures animatrices (dont Ardèche Claire) de sites Natura 2000 et d'Espaces Naturels Sensibles du Sud Ardèche, une importante étude en faveur de l'amélioration des connaissances de la fréquentation et des pratiques de loisir pour mieux cibler les enjeux, les publics concernés et définir les meilleurs leviers d'actions. Ce travail a permis de mieux connaître les pratiques et surtout d'identifier de véritables besoins en matière d'information et de sensibilisation estivale. En effet, des comportements inadaptés en matière d'environnement (feux, barrages dans les cours d'eau, déchets abandonnés) nuisent à la qualité des milieux et pourraient générer d'importants conflits d'usages. Le plan de gestion de la fréquentation des vallées de la Beaume et de la Drobie, qui n'est pas encore finalisé, comprend un important volet sur la sensibilisation des estivants et de manière générale des différents usagers des rivières.

En 2018 L'Etablissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche (EPTB Ardèche) a poursuivi cette opération de suivi et de sensibilisation sur l'ENS « Vallées de la Beaume et de la Drobie », et l'a étendu sur l'ENS « Vallée de l'Ardèche et gorges de la Beaume et de la Ligne » afin de faire cohabiter des différents usages sur des sites naturels prestigieux et de rechercher une convergence entre une importante fréquentation et la préservation de la biodiversité.

Les résultats obtenus sont significatifs et ont réellement permis d'initier un dialogue et de nombreux effets positifs sur les impacts environnementaux liés à la fréquentation. Considérant la réussite de

cette action tant sur le plan environnemental qu'auprès des usagers et des élus locaux, le confortement de la Brigade estivale de l'EPTB Ardèche est nécessaire, entre autres actions.

Sur les secteurs des gorges de l'Ardèche, des saisonniers sont présents depuis 2013 durant la période estivale pour informer et sensibiliser les visiteurs à la protection de la nature. Présents sur le terrain de manière quotidienne de juillet à août, les week-end et jours fériés, les Ecogardes sont aujourd'hui bien connus de la plupart des locaux et visiteurs dans le secteur du Sud Ardèche.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années le SGGA mène des actions en lien avec les scolaires et reçoit des classes en mini séjour au château de Gaud, spécialement aménagé pour cet effet. Le projet pédagogique du SGGA s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement à la biodiversité et a été financé jusqu'en 2016. Ce projet devrait être repensé pour les prochaines années en fonction des opportunités financières et notamment dans le cadre du schéma ENS avec le Département de l'Ardèche.

### **Résultats attendus ou question à laquelle on cherche à répondre:**

- Informer les estivants des enjeux que représente la préservation des rivières
- Sensibiliser les estivants ainsi que les locaux pour des pratiques plus respectueuses de la rivière
- Faire de l'apron un porte-étendard de la qualité des rivières

### **Description de l'action:**

#### **Poursuite et confortement des brigades estivales et des supports de communication nécessaires.**

Secteurs visés:

- La rivière Beaume de Peyroche au Pied de Bœuf, un passage ponctuel de veille sur le Salindres.
- La rivière Drobie, notamment au lieu dit « Sous le Blat » et un passage ponctuel sur des sites de baignade plus en amont.
- La rivière Ardèche, entre Sampzon et Vogüé.
- Rivière Ardèche de Vallons Pont d'Arc jusqu'à Saint Just d'Ardèche.

Recrutement de gardes nature saisonniers constituant ainsi une brigade estivale avec pour missions principales :

- l'information et la sensibilisation des estivants aux problématiques locales dont la préservation de la rivière.
- Diffusion d'un document de sensibilisation (français et anglais) sur les vallées de la Beaume et de la Drobie et la moyenne vallée de l'Ardèche.
- Réalisation d'animations nature en soirée sur 3 lieux différents (Haute-Beaume, Gorges de la Beaume et de l'Ardèche) durant la saison estivale ainsi que les 2 bivouacs de la RNINGA,

Le message principal délivré est la nécessité de préserver la rivière, l'apron vient illustrer le propos. Suivi de la fréquentation (dénombrements des principaux sites) et suivis des impacts (feux, barrages, stationnement sauvage).

- La rivière Ardèche, secteur gorges

Poursuite du travail mené par les éco-gardes

Animation nature sur les bivouacs

Intégration des enjeux apron dans le projet pédagogique du SGGA

Poursuite de la formation et sensibilisation des professionnels des activités aquatiques avec la labellisation Gorges de l'Ardèche en y intégrant une partie spécifique à l'apron

Intégration au sein du module formation du CREPS d'une partie spécifique à l'apron et à ses proies, les macroinvertébrés

- La rivière Chassezac

Confortement de la brigade estivale, formation et intégration d'un message de préservation de la rivière avec l'apron en illustration

Besoin d'outils pour une meilleure appropriation et ainsi appuyer et illustrer le propos:

- dépliant sur les bonnes pratiques sous forme de mini-bd humoristiques avec comme guide un apron personnalisés, jeu de cartes, puzzle...
- panneau sur principaux sites de baignade

### **Calendrier de réalisation:**

Périodes estivales 2020-2030

### **Indicateurs de suivi:**

Nombre de saisonniers recrutés  
Nombre et nature des publics touchés  
Nombre de jours de sensibilisation effectués  
Nombre d'outils de communication réalisés et distribués  
Nombre de patrouilles écogardes réalisées

### **Indicateurs de réalisation:**

Synthèse annuelle

### **Pilote de l'action et pilote(s) associé(s):**

L'EPTB Ardèche: secteur moyenne vallée de l'Ardèche, Beaume et drobie  
Le SGGA: Secteur gorges de l'Ardèche  
La CCPV: secteur Chassezac

### **Partenaire(s) pressenti(s):**

CEN RA, FDPPMA, AAPPMA

### **Coûts estimatifs:**

#### **Financements pressentis:**

Sur secteur EPTB: financement Etat par Natura2000 et Département par politique ENS  
Secteur Gorges et Réserve: financement Etat et Feader pour Natura 2000, Département par la politique ENS et Dreal AURA pour la RNN GA  
DREAL, Région AURA, Agence de l'eau

### **Autres espèces bénéficiant de l'action de manière directe ou indirecte:**

Anguille, Alose feinte du Rhône, Lamproie marine, Lamproie de Planer, Toxostome, Blageon, truite de rivière, Loutre, oiseaux piscivores, macroinvertébrés aquatiques...